

La villa Rohan-Chabot et le Louis XVI Impératrice

ou le dix-huitième siècle réinventé

En matière d'architecture et d'arts décoratifs, le siècle des Lumières, préoccupé d'antiquité gréco-romaine, fait peu de cas des particularités nationales. Quelques citations, tout au plus, quelques hapax, plus sporadiques encore en France qu'outre-Manche, et qui ne se constituent véritablement en goût que pendant la Restauration, avec le gothique troubadour. Sous Louis-Philippe, la mode des *revivals*, des néo-styles, dit-on aujourd'hui, s'installe : entre historicisme et éclectisme, la redécouverte du passé national perdure jusqu'à la Grande Guerre, comme en témoigne la villa Rohan-Chabot de Compiègne, achevée en 1905.

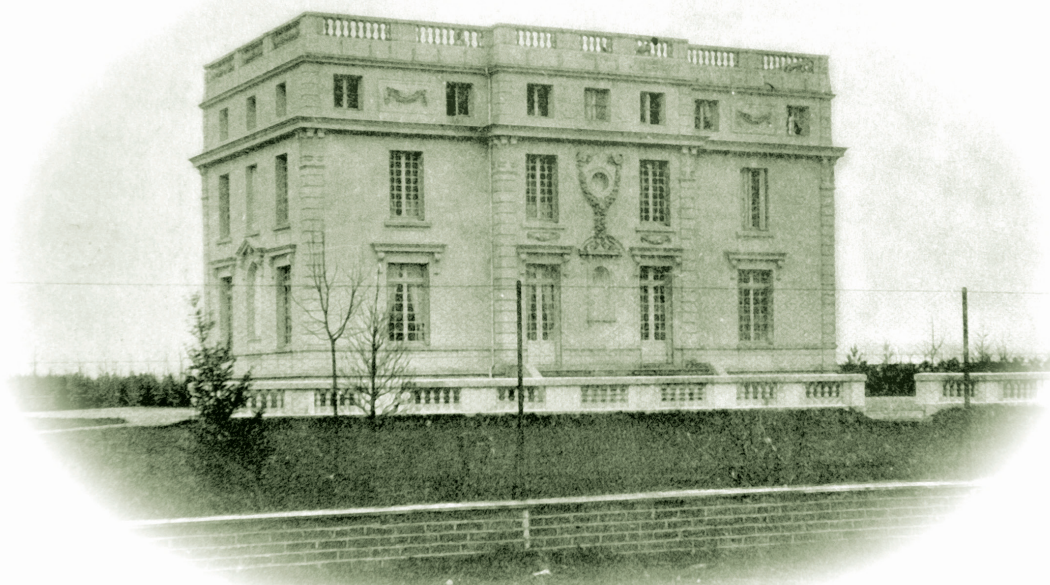
Subtile évocation dans des créations originales jusque vers 1840, la référence s'érige progressivement en système, où le souci d'authenticité historique le dispute aux caprices de la mode. Les styles Renaissance, Louis XIV, Louis XV puis Louis XVI, d'abord interprétés avec des succès inégaux, sont par la suite servilement copiés ou, à l'inverse, grossièrement pastichés. Pendant le Second Empire, les productions les plus somptueuses des Riesener, Carlin et autres Lacroix sont reproduites par les ébénistes du faubourg Saint-Antoine grâce aux techniques industrielles et à grand renfort de



bronzes dorés à l'électrolyse. On enrichit souvent, on renchérit, on « améliore » pour briller lors des expositions universelles. Les commodes pansues au décor sura-

bondant prennent des formes exagérées, décadentes elles aussi, qui suggèrent un rococo germanique. D'autres meubles associent librement divers éléments empruntés aux styles historiques. Ces hybrides stériles, au même titre que la prolifération tumorale de l'ornement, passent pour les symptômes d'une sénescence du goût, qui s'épuise, non sans charme parfois, en circonvolutions fin-de-siècle.

Dans la touffeur des intérieurs bourgeois, on trouve ces fabrications modernes parmi des meubles d'époque et diverses collections, révisées du cabinet de curiosités, dans un capharnaüm étudié. L'élite fortunée, pour sa part, rachète les grands ensembles et les pièces exceptionnelles dispersés par les ventes révolutionnaires, telle l'impératrice Eugénie, grande admiratrice de Marie-Antoinette. Les restitutions des appartements d'Eugénie à Compiègne et Fontainebleau témoignent de son goût éclectique et quelque peu clinquant, que synthétise assez efficacement une expression désormais passée à la postérité : le « Louis XVI Impératrice ».



L'Art nouveau, apparu vers 1890, est bientôt victime de son succès. Les classes supérieures, le jugeant trop populaire, lui préfèrent encore la caution d'un dix-huitième approximatif. Que le comte Charles Gérard de Rohan-Chabot (1870-1964), militaire et homme de lettres, conservateur, ami personnel de Charles Maurras¹, ait choisi le néo-Louis XVI, fût-il « Impératrice »² pour sa villa compiégnoise³ n'est donc pas surprenant ni anachronique. Les Rohan-Chabot s'enorgueillissent en effet de leur illustre lignage : ne dîne-t-on pas dans un service qui appartient jadis aux Rohan-Soubise. Conservé au château de La Motte-Tilly, ce service Louis XV, monogrammé *R.S.* provient plus vraisemblablement des Rouen-Sollé, « dont le rang plus modeste s'accorderait mieux avec ce service champêtre », fait observer Franck Gérard dans sa brochure sur La Motte-Tilly⁴. On peut ajouter qu'au dix-huitième siècle, la branche des Rohan-Soubise, ducs de Rohan-Rohan était déjà distincte de celle des Rohan-Chabot, ducs de

Rohan. Le comte Gérard est lui-même issu d'une branche cadette des Rohan-Chabot : il est donc fort improbable que le service lui eût échu en héritage. Il est cependant facile d'imaginer quelle fascination cette parenté, même lointaine, avec les princes de Soubise a dû exercer, et quels fantasmes ont pu nourrir une filiation qui remonte aux rois de Bretagne. Chacun conserve en mémoire l'orgueilleuse devise, certes apocryphe, traditionnellement attribuée aux Rohan : « Roi ne puis, prince ne daigne, Rohan suis. » Les choix esthétiques du Comte ne sont sans doute pas sans rapport avec ce passé recomposé, ce rêve nostalgique.

Le bâtiment, que les Compiégnois appellent familièrement le « Petit Trianon », n'évoque que vaguement son modèle présumé. Avec son toit à l'italienne, la villa est coiffée, en acrotère, d'une balustrade qui fait écho à celle qui ceint la cour d'honneur⁵, comme au château de Champs-sur-Marne. Construite en pierre calcaire de Saint Maximin, son plan est rectangulaire, et non carré : ce sont donc surtout ses longues façades nord et sud qui lui ont valu son surnom. Si la modénature en est très simplifiée – pas ici de colonnes ni de pilastres, mais un simple ressaut aux angles soulignés par des bossages – elles semblent cependant plus massives, moins gracieuses que celles du Trianon de Gabriel, dont le rez-de-chaussée est

1 Charles Maurras (1869-1952), figure centrale du mouvement politique monarchiste l'Action française.

2 A plus d'un titre. Une tradition apocryphe, transmise par les occupants successifs de la villa, attribue à Eugénie la plantation du « vieux cèdre », à l'angle nord-ouest du bâtiment. L'Impératrice est bien venue à Compiègne en août 1910. Dans l'entrefilet que consacre *Le Réveil de l'Oise*, journal proche de l'Action française, à cette illustre visiteuse, le chroniqueur précise que l'Impératrice était descendue à l'hôtel du Rond-Royal et qu'elle « a quitté Compiègne sans que son passage ait été remarqué »...

3 Sise boulevard Gambetta, au numéro 94, actuellement 132 boulevard des Etats-Unis.

4 *La Motte-Tilly*, Gaud, 1993

5 Les balustrades d'origine, en pierre, ont été remplacées par des copies en ciment armé, probablement pendant la seconde reconstruction.



escamoté à l'ouest et au nord. L'aspect actuel de la villa rappelle peut-être la façade est de Trianon, la plus austère, avec ses trois niveaux superposés. Sur une photographie de 1911¹, le soubassement disparaît derrière une haie qui allège l'édifice, en gommant la hauteur, et restitue une certaine harmonie des proportions. Au-dessus de la corniche, à hauteur de l'attique, deux bas-reliefs symétriques de draperies à l'antique, viennent renforcer la citation stylistique. Au nord, pour compenser l'impression de sévérité due au moindre nombre d'ouvertures, l'avant-corps est orné, en son centre, d'une niche sommée d'une guirlande qui cerne un œil de bœuf factice. Grenades, feuillages, roses stylisées Art nouveau, ananas, prunes, épis de maïs, artichauts et pampres... on est bien loin de la légèreté des modèles Louis XVI : fleurs et fruits forment un ensemble d'une exubérance baroque, où l'on pourrait voir tout aussi bien une allégorie de l'abondance qu'une ultime et obscène² célébration de la paix.

Si l'apparence de la villa renvoie à un passé fantasmé, cette dernière n'en est pas moins un produit de son temps. L'architecte recourt aux dernières techniques et matériaux de construction, comme le ciment armé et moulé, ou le métal pour les éléments structurels : poteaux de fonte, linteaux et

poutrelles d'acier supportant des voûtes légères de brique. Grande maison bourgeoise plus que château dix-huitième, elle est dotée de tous les aménagements destinés à procurer à ses occupants le confort moderne. Le premier étage n'est pas le *Piano Nobile* ; les pièces de réception, la chambre d'apparat et son boudoir attenant sont situées au rez-de-chaussée et desservies par un office et des couloirs de service, de même que les appartements du premier. Pour des raisons pratiques, la cuisine est située en sous-sol, à l'aplomb de la salle à manger. Un monte-plat la relie aux deux offices. L'eau courante à tous les étages, deux salles de bains modernes, et un système de chauffage central par air chaud complètent la liste des aménagements. Bien que la distribution intérieure ait été modifiée lors du lotissement de la villa, les plans d'origine ont pu être restitués en croisant des relevés *in situ*, des prises de vue d'époque³ et les descriptifs des actes notariés.

Outre leur utilité pour rétablir les plans d'origine, les photographies permettent de se représenter l'ameublement et la décoration de la villa peu après sa construction, ou plutôt, elles viennent confirmer l'idée qu'on pouvait s'en faire. Le goût des Rohan-Chabot est bien celui, éclectique et bourgeois, de leurs contemporains, les Jacquemart-André, les Cognacq-Jay, avec peut-être un peu moins de moyens⁴. Dans le grand salon, très meublé, des sièges et consoles d'époque Louis XV et Louis XVI, de qualité courante, côtoient des copies 1900 un peu raides, comme une duchesse brisée et un banc à l'assise cannée. Murs et plafond sont ornés de corniches, moulures et cimaises en staff qui évoquent les panneaux de boiserie du dix-huitième siècle. Le sol est couvert d'épais tapis d'Orient. De lourdes tentures

1 Collection Lecuru.

2 Au sens étymologique, comme l'indique le *Littre* : « Lat. obscenus. Obscenus est écrit aussi obscaenus. Le sens primitif est de mauvais augure. » La famille fut durement éprouvée par la guerre de 14-18. Le fils du Comte, Gilbert de Rohan Chabot, ainsi que son gendre, le marquis Jacquelin de Maillé de La Tour Landry furent tous deux tués en juillet 1918.

3 Ces dernières provenant des archives de la marquise de Maillé, fille de Gérard de Rohan-Chabot, à la Motte-Tilly.

4 Un inventaire des objets mobiliers « garnissant la maison et dépendance de Monsieur le Comte, 94 boulevard Gambetta à Compiègne » (1904-1914) est conservé aux archives départementales de l'Aube, ainsi qu'un état du « grenier de la rue de l'Aigle » (1900-1901). La famille a en effet loué une maison meublée à M. de Magnienville, au numéro 3, rue de l'Aigle, de 1899 à 1901.



à lambrequins drapent les vastes croisées, conférant à la pièce une idoine solennité. Le fumoir est plus *cosy*, avec son confortable sofa et ses profonds fauteuils, dont un amusant Voltaire de style Louis XV en bois laqué blanc. La salle à manger, en revanche, paraît presque austère dans son (relatif) dépouillement. Outre les grandes consoles 1900 en bois laqué, on y voit des chaises d'époque Restauration dont le dossier à grille, appelé aussi « à l'anglaise », présente un décor néo-gothique d'arcatures ogivales.

En 1910, le Comte rachète à ses cousins le château de la Motte-Tilly⁵, dans l'Aube, où il fait par la suite exécuter des travaux pharaoniques, déterminé qu'il est à rendre tout son lustre au château de ses ancêtres. La vente en 1921 de la villa de Compiègne à M. et M^{me} Mauduit de Sapicourt, ainsi que celle du château de Vindey, dans la Marne⁶, étaient-elles destinées à payer ces dépenses somptuaires ? Le mobilier de ces propriétés familiales a servi, en tout cas, à remeubler l'immense bâtisse. A la mort de M. Mauduit, ce sont ses deux filles qui héritent du domaine de Compiègne, M^{mes} de Belfort et de Seroux, cette dernière, née Arlette Mauduit, est l'épouse de Maurice Joseph Gérard de Seroux (1885-1951), le pianiste et compositeur, issu d'une vieille famille compiégeoise. Pendant l'occupation, la villa est réquisitionnée par les Allemands. A la Libération, elle est vendue à la société « Les Caves

d'Algérie »⁷, puis le parc est loti en 1962. Les promoteurs y construisent les immeubles de la résidence « Les Cèdres », dans le goût de l'époque, qui fait table rase du passé.

Le mobilier Louis XVI Impératrice connaît aujourd'hui un regain de faveur considérable, à en juger par la cote des copies dix-neuvième, pour peu qu'elles soient riches de marqueteries, d'incrustations, de bronzes et signées Grohé, Dasson, Sormani ou Linke. Aprement disputées par une nouvelle clientèle, cosmopolite et fortunée, elles triomphent d'un siècle d'oubli ; leur ors (à peine) vieillissent à nouveau l'argent frais, qui, s'il n'a pas d'odeur, a toujours bon goût, à en croire les marchands. Ces célébrations décadentistes de l'opulence me rappellent mon obscène guirlande aux grenades. Mes Lares sont à la mode, et je saisis l'occasion pour leur rendre cet hommage *bling-bling* et propitiatoire : une mémoire retrouvée.

Stéphan Kujawski

5 Pour plus d'informations : www.la-motte-tilly.monuments-nationaux.fr.

6 Les Rohan Chabot sont alliés depuis la fin du 19^e siècle (1867) à la famille de Terray de Morel Vindé.

7 L'acte de vente de 47 stipule « le droit aux indemnités à recevoir pour les réparations à faire à cette propriété qui a été endommagée par faits de cantonnement, occasionnés par les troupes d'occupation ». La villa est acquise « moyennant un prix payé comptant de un million six cent mille anciens francs, s'appliquant pour un million cent mille anciens francs à l'immeuble proprement dit et pour cinq cent mille francs aux indemnités pour les réparations occasionnées par les dégradations des troubles d'occupation ». Divers papiers de l'armée allemande ont également été retrouvés dans la soupente.